

INTRODUCTION

Le harcèlement sexuel est une réalité dans toutes les sociétés, dans tous les milieux, dans toutes les couches sociales et socioéconomiques. Les femmes en sont les premières victimes. En Côte d'Ivoire comme partout ailleurs, les langues se délient sur les violences sexuelles faites aux femmes dont un coin du voile se lève sur le harcèlement sexuel comme phénomène émergent qui sévit depuis longtemps mais dans l'ombre du silence. Ce phénomène porte sur toutes les catégories socioprofessionnelles.

Pour cet exposé, nos propos auront pour centre d'intérêt le harcèlement sexuel en général mais surtout en milieu scolaire. Il sera axé sur sa définition, son ampleur, ses manifestations, ses fondements, ses conséquences et les solutions mises en œuvre et envisageables.



Définition

Le harcèlement est « l'action de harceler ».

Harceler quelqu'un, c'est le poursuivre, l'acculer, le presser, lui faire du chantage pour obtenir une certaine faveur.

Aux termes de la loi, constitue un harcèlement sexuel en milieu scolaire, le fait d'user de façon répétée d'ordres de menaces, de contraintes, de paroles, de gestes, d'écrits, d'appels ou message téléphoniques ou tout autre moyen dans le but d'obtenir d'un (e) apprenant (e) ou d'un (e) éducateur (trice) contre son gré des relations de nature sexuelle pouvant porter atteinte à sa dignité ou à son intégrité physique ou psychique.

Disons que le harcèlement sexuel est l'un des aspects de violences faites aux femmes. (Comme dans un mensonge, un homme qui bat sa femme, au lieu de travail,)

I. LES FORMES DE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel peut prendre plusieurs formes :

1. Forme verbale

Surnom sexuel, commentaire sur la taille et la forme de la personne harcelée, demandes incessantes.

2. Formes auditives

Bruits, sifflements

3. Formes physiques et visuelles

Le fait de miner l'acte sexuel avec les mains ou avec la bouche, de s'agripper à la personne harcelée, de pincer ses parties sensibles et intimes de lui envoyer des entremetteurs ou des messages écrits, téléphoniques, de proférer des intimidations, des menaces, des promesses d'argent ou de services à rendre sans que l'autre ne les sollicite, etc.

4. Formes occultes

Utilisation des procédures mystérieuses basées sur des pratiques ésotériques occultes ou autres.

II. AMPLEUR ET MANIFESTATIONS

Le phénomène, d'une ampleur inquiétante, est plus visible en milieu scolaire en ce qui concerne surtout le harcèlement sexuel des enseignants à l'égard des élèves.

1. Profil des victimes

Les jeunes filles sont pour la plupart du temps victimes du harcèlement sexuel en milieu scolaire.

Cela n'exclut pour autant pas certains garçons qui en sont victimes. C'est le cas des garçons qui subissent des harcèlements sexuels de la part de leurs professeurs (hommes ou femmes).

En ce qui concerne les filles, elles sont victimes de harcèlement non seulement de la part de leurs camarades garçons mais aussi et surtout des enseignants qui exercent un contrôle important sur elles à travers les notes de classe et les résultats des examens.

Par ailleurs certains enseignants/enseignantes en sont aussi victimes de la part de leurs collègues, supérieurs (directeurs, proviseurs, ...) mais aussi de la part de certains élèves.

En somme, les principales victimes sont :

- Les élèves (garçon comme fille) en situation particulièrement difficile (cas sociaux scolaires, élèves chefs de ménage, orphelins, élèves étudiant loin des parents, élèves handicapés)
- Les enseignants (subalternes, célibataires, veuves, divorcés, ...).

2. Profil des " harceleurs " en milieu scolaire

Hommes ou femmes, tous y ont leur part. Ce sont donc :

- Les jeunes garçons de même âge ou très souvent d'âge supérieur harcelant les jeunes filles de leur classe ou de leur établissement, leur secteur, quartier, ...
- Les professeurs (hommes comme femmes) à l'égard des élèves
- Les titulaires qui harcèlent les enseignants stagiaires ou ceux en Service National pour le Développement (SND).
- Les supérieurs (proviseur, censeur, directeur) s'aventurant sur les subalternes (titulaires, stagiaires).

III. LA PREUVE DU HARCELEMENT SEXUEL ET DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT

1. La preuve du harcèlement sexuel

La difficulté consiste pour le plaignant à relater des faits objectifs et les prouver dans une affaire qui se passe sans témoins. Dans un tel contexte, il est capital de réunir des témoignages précis des personnes harcelées afin de prouver la véracité des faits reprochés à l'auteur du harcèlement de mettre l'accent sur les brimades, les traitements discriminatoires sans raison. De même, il est important de conserver toutes les preuves de prise de contact initiées par l'harceleur telles que lettres, copie d'email, cadeaux, SMS etc.

2. Des chiffres qui interpellent

Des statistiques confirment l'existence du harcèlement sexuel dans nos écoles et universités. 63% des élèves du primaire et du secondaire ont déclaré avoir été témoins ou subi des attouchements inappropriés, des pressions ou des blagues à connotation sexuelle. 35% ont subi contre leur gré, des attouchements aux seins, aux fesses etc. Au titre de l'année 2021, 53384 cas de violence basée sur le genre ont été enregistrés en Côte d'Ivoire en fonction des plaintes déposées, dont 836 cas de harcèlement sexuel soit environ 36 cas par mois.

IV. LES CONSEQUENCES DU HARCELEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE

Le harcèlement sexuel peut avoir sur les victimes, des conséquences sur leur emploi, leur carrière, leur condition de travail et aussi sur leur santé tant physique que psychologiques. Sur le plan éducationnel Perte de concentration à l'école ou au centre d'apprentissage, abandon de l'apprentissage, baisse de rendement scolaire, échecs répétés déperdition scolaire, changement fréquent d'établissement de filière ou de centre d'apprentissage, manque de considération à l'enseignement ou aux patrons, dégoût pour le travail.

1. Sur le plan éducationnel

Perte de concentration à l'école ou au centre d'apprentissage, abandon de l'apprentissage, baisse de rendement scolaire, échecs répétés déperdition scolaire, changement fréquent d'établissement de filière ou de centre d'apprentissage, manque de considération à l'enseignement ou aux patrons, dégoût pour le travail.

2. Sur le plan psychosocial

La honte, la timidité, la perte de confiance, l'injustice, la culpabilité, le repli sur soi, le chômage, la pauvreté, l'antipathie pour les hommes, l'antipathie pour les femmes (la misogynie), le mariage précoce et ou forcé, la débauche, la violence, l'agressivité, l'adultère, le divorce.

3. Sur le plan psycho sanitaire

Grande émotivité, peur constante, anorexie (perte d'appétit), dépression nerveuse, hypertension artérielle, la mort, la frigidité, trouble des règles, ménopause, risque d'IST, risque de VIH-SIDA.

V. PREVENIR LE HARCELEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE

Les fournisseurs de services éducatifs sont légalement tenus de prendre des mesures pour prévenir le harcèlement sexuel en milieu scolaire et y faire face. Ils doivent veiller à maintenir des milieux non empoisonnés qui respectent les droits de la personne.

Les éducateurs peuvent prévenir un grand nombre des cas de harcèlement sexuel en milieu scolaire en mettant en place une politique de lutte contre le harcèlement claire et exhaustive.

Les éducateurs devraient surveiller leurs milieux régulièrement pour s'assurer qu'ils sont exempts de harcèlement sexuel. Des démarches proactives pour maintenir un milieu non empoisonné contribueront à empêcher le harcèlement sexuel de prendre racine et de s'envenimer. Vous pouvez contribuer à prévenir le harcèlement sexuel et le harcèlement fondé sur le sexe en prenant les mesures suivantes :

- Adopter sans équivoque une attitude d'intolérance envers le harcèlement sexuel et le harcèlement fondé sur le sexe ;
- Adopter sans équivoque une attitude d'intolérance envers la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, y compris l'intimidation homophobe ;
- Mettre en place une politique efficace contre le harcèlement sexuel et le harcèlement fondé sur le sexe, et s'assurer que tous les étudiants en prennent connaissance ;
- Communiquer clairement aux élèves les conséquences de toutes les formes de harcèlement sexuel et de harcèlement fondé sur le sexe.

- Sensibiliser les élèves et le personnel au harcèlement sexuel, y compris le harcèlement fondé sur le sexe, les stéréotypes sur les rôles des sexes et les commentaires et comportements sexistes ;
- Utiliser des jeux de rôles et des exercices éducatifs pour sensibiliser les élèves aux répercussions du harcèlement sexuel et du harcèlement fondé sur le sexe sur autrui ;
- Enseigner aux élèves comment se protéger contre le harcèlement sexuel et le harcèlement fondé sur le sexe en ligne ;
- Respecter la confidentialité des élèves qui signalent des cas de harcèlement sexuel, de harcèlement fondé sur le sexe et d'intimidation connexes. Cette mesure pourrait encourager d'autres élèves à signaler les cas de harcèlement.
- S'assurer que le personnel dispose de suffisamment de ressources, de connaissances et d'outils pour repérer les comportements qui constituent du harcèlement sexuel et signaler les incidents quand ils se produisent.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse il convient de retenir que le harcèlement sexuel un mot qui détruit le milieu scolaire car elle est responsable de l'arrêt des cours par certain élèves qui sont victime de cette pratique. Aussi il agit sur le rendement des élèves et étudiants victime cela. Ainsi l'on peut remédier à cette pratique en signalent les cas d'harcèlement ou en sensibilisants nos jeunes hommes ou jeunes filles afin de signaler tout actes d'harcèlement.

BIBLIOGRAPHIE

<http://monexposer.canalblog.com/>

www.google.ci

<https://www.estim-formation.com/formation-formation-harcelement-milieu-scolaire-prevenir-et-agir>

Le Harcèlement sexuel en milieu scolaire : recueil d'activités pour les élèves : voir, prévenir, contrer /

<https://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/le-harcelement-sexuel-dans-l-enseignement-superieur-et-la-recherche-guide-pratique-pour-s>

Le harcèlement sexuel dans le domaine de l'éducation (brochure)

<https://eduscol.education.fr/2180/focus-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles-l-ecole>